



communauté
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 089-200067114-20250707-2025_DRJH_007-AR

S²LO

ARRÊTÉ N°2025-DRJH-007

--

PORTANT FIXATION DES MODALITES DE COLLECTE DES DIFFERENTES CATEGORIES DE DECHETS

Le Président de la Communauté de l'Auxerrois ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2224.13 à L 2224.17, L 2331.3, L 2331.4, L 2333.76 à L 2333.80, L 5212.21, L 5215.32 ; R 2224-26 et R 2224-27

Vu le Code de l'environnement notamment dans les articles L 541.2 et suivants, L 541.11 à L 541.15, L 541.21 ;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1312-1 et L1312-2 ;

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire par délibération n°2024-242 en date du 21 novembre 2024 pour l'adoption du nouveau règlement de collecte ;

Considérant qu'il convient de modifier le règlement de collecte en vigueur, afin d'y intégrer l'évolution des modalités de la collecte des déchets en porte à porte,

Considérant qu'il convient de modifier le règlement de collecte en vigueur, afin d'y intégrer les modifications induites de l'expérimentation temporaire lancée sur les 7 communes de la Communauté de l'Auxerrois par délibération du Conseil Communautaire.

ARRÊTE

Article 1 : Le règlement relatif aux modalités de collecte Des différentes catégories de déchets est fixé ci-après.

Article 2 : Le présent arrêté est applicable pour une durée de six ans à compter de sa date de publication.

Article 3 : Le guide de collecte prévu à l'article R 2224-27 est publié sur le site internet de la communauté de l'Auxerrois à compter du 4 juillet 2025.



communauté de l'auxerrois

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est remise à :

- Monsieur le préfet du Département de l'Yonne ;
- Les communes de la Communauté de l'Auxerrois ;
- La police municipale de la Ville d'Auxerre.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 089-200067114-20250707-2025_DRJH_007-AR

S²LO

Le 4 juillet 2025

Le Président,
Crescent MARAULT